

Liberté d'expression

Quelques éléments à avoir en tête

Est-ce que tu as pu exprimer tes idées par le moyen que tu as choisi ?

☞ **Si tu réponds oui, bravo, tu as pu t'exprimer !**

Mais as-tu vérifié que tu respectais bien aussi les droits des autres ? Vérifie grâce aux questions suivantes !

1. Est-ce que ce que tu as montré était à quelqu'un d'autre (son image, sa création - propriété intellectuelle) sans que tu lui demandes son autorisation ?
2. Est-ce que tu as dit des choses fausses sur quelqu'un pour lui faire mal, qu'il ait une mauvaise réputation ?
3. Est-ce que tu as injurié quelqu'un (dit quelque chose de très violent contre lui exprès) ?
4. Est-ce que tu as demandé de traiter des personnes différemment et moins bien que toi parce que tu penses qu'ils sont totalement différents ?
5. Est-ce que, en faisant exprès, tu as poussé les autres à la haine ou à être violents ?
6. [A partir de 14 ans] : est-ce que tu as fait l'apologie ou nié des crimes de guerre, contre l'humanité, l'esclavage, le terrorisme ?

☞ **Si tu as répondu non à toutes ces questions, bravo ! Tu as utilisé le droit à la liberté d'expression en prenant en compte ses principales limites, les droits des autres !**

Si tu as répondu oui à une de ces questions, regarde ci-dessous quel droit ou limite est mise en cause (au minimum, d'autres droits peuvent aussi être mis en cause).

En France, les limites à la liberté d'expression sont les suivantes :

- l'atteinte à la vie privée et au droit à l'image d'autrui (question 1)
- l'injure (question 3)
- la diffamation (question 2)
- l'incitation à la discrimination, à la haine ou à la violence (questions 4, 5 et 6)
- l'apologie des crimes de guerre, des crimes contre l'humanité, des crimes de réduction en esclavage (question 6)
- la contestation, négation, minimisation et banalisation des génocides, crimes contre l'humanité, crimes de guerre et crimes de réduction en esclavage, (question 6)
- l'apologie du terrorisme et la provocation au terrorisme (question 6)
- le harcèlement en ligne ou cyberharcèlement (questions 1, 2, 3 si diffusé sur internet).

Extrait du [Livret pédagogique Les discours toxiques](#)